



**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DÉVELOPPEMENT**



NOTE CONCEPTUELLE

Un développement sans frontières : Tirer parti de la diaspora africaine pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique.

Conférenciers principaux : Akinwumi Adesina, Président du Groupe de la Banque africaine de développement et Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine

Dialogue de la G-COP sur les politiques

Organisé par l'Institut africain de développement, Banque africaine de développement (BAD) sous les auspices de la série de dialogues sur les politiques de la Communauté mondiale de pratiques (G-COP)

Dates proposées

**LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2022, DE 12 H A 17 H (GMT) (HÉMISPHERE OCCIDENTAL)
LE 2 DÉCEMBRE 2022, DE 8 H A 11 H (HEURE GMT) (HÉMISPHERE ORIENTAL)**

1. INTRODUCTION

Depuis des décennies, le développement de l'Afrique reste à la traîne par rapport aux autres continents. Ce retard est en partie attribué au faible développement du capital humain et économique du continent, en particulier à l'exode des professionnels qualifiés du continent. L'Union africaine estime qu'environ 70 000 professionnels qualifiés quittent l'Afrique chaque année.ⁱ Ce taux d'immigration de professionnels qualifiés est l'un des plus élevés au monde. Depuis 1990, le nombre total de migrants africains vivant en dehors de la région, y compris les professionnels qualifiés, a plus que doublé pour atteindre environ 20 millions d'ici 2020 (annexe 1), la croissance étant la plus prononcée en Europe. La plupart des migrants d'origine africaine vivant en dehors de la région résidaient en Europe (11 millions), en Asie (près de 5 millions) et en Amérique du Nord (environ 3 millions)ⁱⁱ. En 2020, l'Égypte, le Maroc, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Algérie étaient les principaux pays africains émetteurs. La Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement estime que chaque professionnel africain émigrant représente une perte de 184 000 USD pour l'Afrique.

L'Afrique a la population la plus jeune du monde, avec environ 60 % de la population africaine âgée de moins de 25 ans.ⁱⁱⁱ Les dix pays les plus jeunes du monde en termes d'âge médian se trouvent tous en Afrique, le Niger occupant la première place avec un âge médian de 15,1 ans^{iv}. D'ici 2030, on prévoit que le nombre de jeunes (15-24 ans) en Afrique aura augmenté de 42 %^v. On estime que 10 à 12 millions de jeunes Africains rejoignent la population active chaque année, mais le continent ne peut créer qu'environ 3,1 millions d'emplois par an, ce qui laisse de nombreux jeunes sans emploi^{vi}. Les perspectives économiques étant limitées, de nombreux jeunes Africains continuent d'émigrer vers l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Océanie à la recherche de meilleurs débouchés économiques. Les problèmes de sécurité, les effets d'entraînement d'une gouvernance incomplète, tels que des incitations politiques inadéquates, le manque d'infrastructures, la corruption et les effets néfastes du changement climatique et des conflits sont autant de facteurs supplémentaires qui expliquent le taux élevé de migration en provenance d'Afrique et contribuent à la fuite massive des cerveaux. D'un autre côté, la migration a stimulé les flux de capitaux, en particulier les transferts de fonds, la promotion du commerce et des investissements, et l'amélioration des transferts de connaissances et de technologies. Toutefois, le continent ne tire pas pleinement parti des avantages de sa diaspora pour favoriser un développement durable et inclusif.

L'émigration massive de personnes qualifiées continue de faire **des ravages sur le continent, dont le capital humain est déjà rare. La fuite** croissante des cerveaux réduit considérablement les ressources humaines qualifiées des secteurs essentiels dans les économies de nombreux pays africains, ce qui a un impact négatif sur la capacité des pays en matière de recherche, d'innovation, de production et de croissance^{vi}. L'impact de la fuite des cerveaux se fait particulièrement sentir dans la prestation de services publics dans le secteur de la santé, en raison de la pénurie importante de médecins ou d'autres travailleurs de la santé. Selon les dossiers de l'Organisation mondiale de la santé, le ratio moyen africain médecin-patient pour 26 pays africains pour lesquels des données étaient disponibles de 2012 à 2016 était de 0,45 médecin pour 1 000 personnes. Parallèlement, en 2015, le nombre de diplômés en médecine internationaux formés en Afrique et exerçant aux seuls États-Unis a atteint 13 584, soit une augmentation de 27,1 % par rapport à 2005. Cela équivaut à environ un médecin formé en Afrique qui a migré vers les États-Unis par jour au cours de la dernière décennie. En 2015, 86 % de tous les médecins formés en Afrique et travaillant aux États-Unis avaient été formés en Égypte, au Ghana, au Nigéria et en Afrique du Sud^{vii}. Comme l'ont observé les experts en santé de la Communauté mondiale de pratique de la Banque africaine de développement, cela a un

impact supplémentaire sur la capacité du continent à construire des systèmes de santé résilients et inclusifs.

En outre, l'Afrique perd des milliards d'USD dans le coût de la formation des professionnels qui émigrent ensuite pour chercher de meilleures opportunités ailleurs. Par exemple, il en coûte à chaque pays africain entre 21 000 et 59 000 USD pour former un médecin. Or, les pays de destination ne paient pas le coût de la formation des médecins qu'ils recrutent. En conséquence, l'Afrique perd environ 2 milliards d'USD par an^{vii} du fait de la fuite des cerveaux dans le seul secteur de la santéⁱ. La perte de médecins et d'infirmières est plus importante. Par exemple, l'émigration des médecins du Mozambique représente actuellement 75 % de tous les médecins formés, de l'Angola (70 %), du Malawi (59 %), de la Zambie (57 %) et du Zimbabwe (51 %)^{viii}. De nombreux médecins et infirmières citent l'amélioration des infrastructures de santé et d'autres incitations politiques comme facteurs d'attraction qui les poussent à quitter l'Afrique. Mais dans chacun d'entre eux se trouve un désir palpable de pouvoir contribuer au continent de leur naissance et de leurs origines ancestrales.

Avec la perte de compétences spécialisées, les gouvernements sont contraints d'augmenter encore les dépenses d'éducation et de formation pour compenser le départ de ceux qui sont partis. Une fuite importante des cerveaux affaiblit encore plus les institutions africaines et la gouvernance démocratique, ce qui affecte la formulation et la mise en œuvre des bonnes politiques pour promouvoir le développement économique. L'afflux de migrants irréguliers crée également des défis importants dans les pays d'accueil. Par exemple, ils entraînent des tensions politiques, économiques ou sociales en raison de la concurrence pour les emplois et les ressources entre autres, comme on le constate actuellement en Europe.

Les pays africains éprouvent des difficultés à mettre un terme à la fuite des cerveaux, qui devrait se poursuivre à court et moyen terme. Dans le même temps, les stratégies de rapatriement ou les politiques migratoires restrictives s'avèrent inefficaces, car les causes profondes de l'émigration ne sont pas traitées. Dans certains cas, les conditions qui ont conduit à la migration se sont aggravées. Ces problèmes soulèvent des questions sur la manière dont les gouvernements peuvent transformer le défi de la migration sur le continent en un avantage. Comment le pouvoir de la diaspora africaine peut-il être mis au service du développement inclusif et durable de l'Afrique ? La diaspora peut-elle être un vecteur de transfert des ressources humaines, économiques, sociales et technologiques dont les pays d'origine ont tant besoin, contribuant ainsi au développement économique durable ?

Afin d'explorer les problèmes et les questions de politiques sur le rôle potentiel de la diaspora africaine dans la promotion d'une croissance inclusive et du développement durable en Afrique, l'Institut africain de développement organise un dialogue sur les politiques dans le cadre de la série de dialogues sur les politiques de la Communauté mondiale de pratique (G-CoP) sur le thème « ***Un développement sans frontières : Tirer parti de la diaspora africaine pour un développement inclusif et durable en Afrique.*** » Le dialogue sur les politiques est prévu le **1^{er} décembre 2022, de 12 h à 17 h (GMT)** pour les délégués de l'hémisphère occidental et le **2 décembre 2022, de 8 h à 11 h (GMT)** pour les délégués de l'hémisphère oriental.

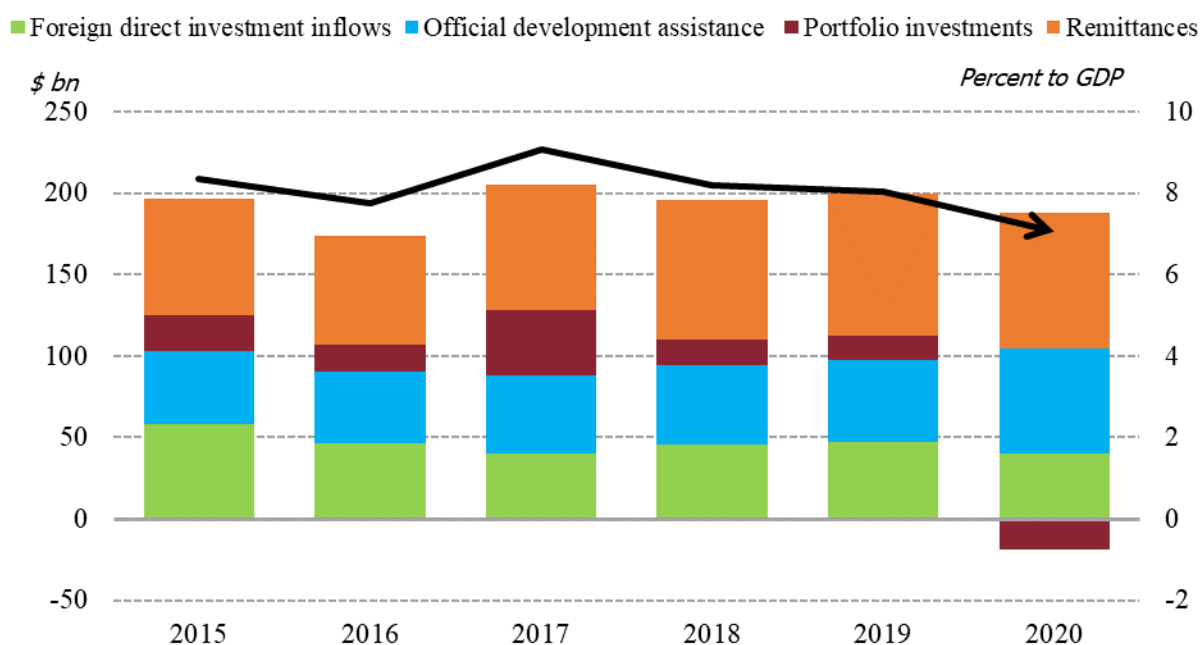
¹ D'autre part, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a estimé que pour chaque pays en développement, les professionnels âgés de 25 à 35 ans, 184 000 USD en coût de formation sont économisés par les pays développés ; et considérant que les 27 membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont une main-d'œuvre d'environ 3 millions de professionnels formés dans les pays en développement, cela pourrait se traduire par une énorme économie de 552 milliards d'USD pour l'OCDE (Idahosa Osaretin et Akpomera Eddy, [2012])

2. LA DIASPORA ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

2,1 Les transferts de fonds : Sécurisation des transferts de fonds et des obligations de la diaspora en Afrique

Les transferts de fonds représentent une source importante d'apports extérieurs en Afrique. Ces dernières années, les envois de fonds ont dépassé d'autres flux financiers, notamment l'aide publique au développement (APD), les investissements directs étrangers (IDE) et les investissements de portefeuille, pour devenir les plus grandes sources constantes d'entrées extérieures en Afrique (figure 1). Le continent africain a enregistré une augmentation importante des transferts de fonds nets, passant de 37 milliards d'USD en 2010 à 87 milliards d'USD en 2019. Malgré la baisse de 3,9 % à 83,6 milliards d'USD en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19^{ix}, les envois de fonds ont augmenté à 95,6 milliards d'USD en 2021^x. Cette baisse est principalement due au rebond de la croissance économique dans de nombreux pays sources.

Figure 1 : Flux financiers vers les pays africains en pourcentage du PIB 2015-2020



Source: AfDB Statistics and Staff calculations

Deux pays africains, à savoir l'Égypte et le Nigéria, figuraient parmi les dix premiers bénéficiaires de transferts de fonds au monde par montants, ayant reçu respectivement 31,5 milliards d'USD et 19,2 milliards d'USD de transferts de fonds en 2021 (figure 2 [a]). Les autres principaux bénéficiaires de ces envois de fonds en 2021 sont l'Inde (89,4 milliards d'USD), le Mexique (54,1 milliards d'USD), la Chine (53,0 milliards d'USD), le Pakistan (31,2 milliards d'USD), les Philippines (36,7 milliards d'USD), le Bangladesh (22,2 milliards d'USD), la France (26,3 milliards d'USD) et l'Allemagne (20,4 milliards d'USD) (figure 2a).

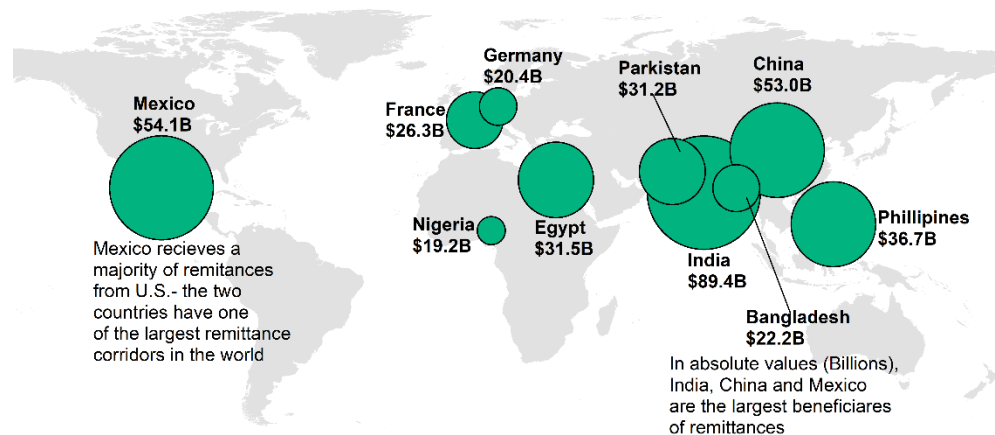
Les pays les plus dépendants des transferts de fonds varient considérablement, tant au niveau mondial qu'en Afrique. Les pays qui, à l'échelle mondiale, enregistrent les transferts de fonds les plus élevés en pourcentage du PIB sont le Liban (53,8 %) et les Tonga (43,9 %) (figure 4 [b]). Les envois de fonds de 220 millions d'USD des Tonga ont contribué à environ 44 % de leur PIB

total. Cinq pays africains figuraient parmi les pays dont la part des envois de fonds dans le PIB était la plus élevée, supérieure à 20 %, en 2021, notamment la Gambie (27 %) et le Soudan du Sud (23,9 %), la Somalie (23,5 %), le Lesotho (22,8 %) et le Sahara occidental (19,9 %), qui occupaient respectivement les 5^e, 9^e, 11^e, 12^e et 14^e places au niveau mondial (figure 2 [b, c]). Les transferts de fonds de la Gambie, d'un montant de 545 millions d'USD, ont contribué à près d'un tiers de son PIB total. Parmi les autres pays africains où les envois de fonds représentent une part importante du PIB, citons les Comores (18,8 %), le Cabo Verde (16,0 %), la Guinée Bissau (11 %), ainsi que le Liberia et le Sénégal, chacun avec environ 10 % des envois de fonds en pourcentage du PIB (figure 2 [d]).

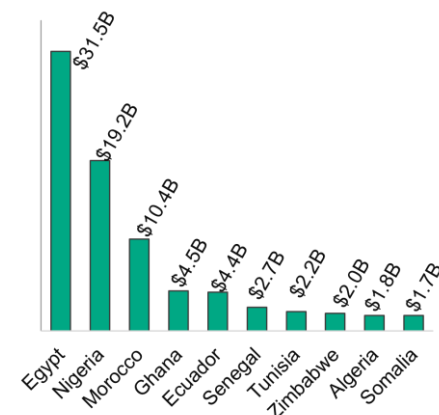
Les envois de fonds constituent une source de revenus stable et facilitent la consommation et les autres besoins immédiats de subsistance, en particulier pendant les crises. Ils peuvent également avoir un comportement anticyclique par rapport au cycle économique du pays bénéficiaire.

Figure 2 : Principaux bénéficiaires des transferts de fonds en 2021

a) : Principaux bénéficiaires de transferts de fonds, par montant, 2021

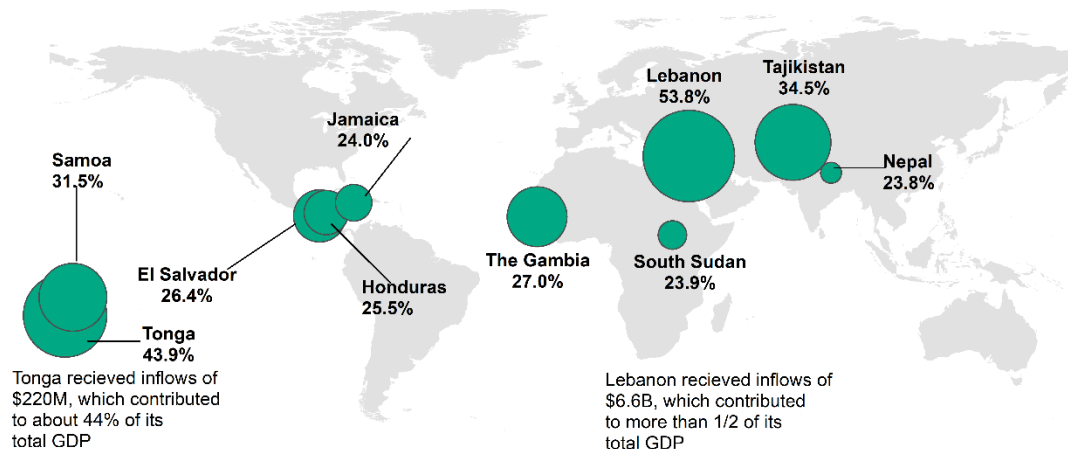


c) Principaux bénéficiaires d'envois de fonds en Afrique, par montant en 2021

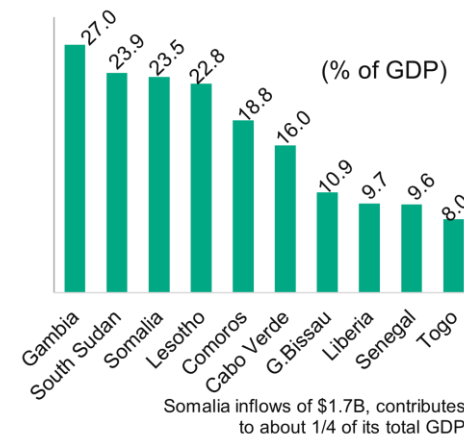


Quelle est l'importance de ces envois de fonds ? Où vont tous ces milliards ?

b) Principaux destinataires des transferts de fonds, en % du PIB, 2021



d) Principaux destinataires des transferts de fonds en Afrique, en % du PIB 2021



Source : Knomad, Banque mondiale (mai 2022) et calculs du personnel

La contribution potentielle de la diaspora au développement du continent pourrait aller au-delà des transferts de fonds personnels. Ces contributions pourraient également aider aux activités philanthropiques, à l'échange de connaissances, au renforcement des liens commerciaux et à un meilleur accès aux marchés de capitaux étrangers. Les transferts de fonds peuvent également servir de soutien essentiel à la solvabilité d'un pays et améliorer l'accès aux marchés de capitaux internationaux^{xi}. Les transferts de fonds sont également associés à une augmentation des investissements des ménages dans l'éducation, l'esprit d'entreprise et la santé, qui ont tous un rendement social élevé dans la plupart des circonstances.

Le Rapport 2020^{xii} sur les migrations en Afrique estime que 75 % des transferts financiers reçus sont utilisés pour la consommation, y compris la subsistance et le logement. Les 25 pour cent restants sont utilisés pour la production socioéconomique, dont environ 10 pour cent couvrent des objectifs à long terme, tels que l'éducation et la santé. En comparaison, environ 15 % sont utilisés pour l'épargne et l'investissement dans le logement, les petits actifs et d'autres activités génératrices de revenus. L'un des principaux défis des transferts de fonds en Afrique est le coût élevé de ces transferts. Le coût moyen des transferts de fonds en Afrique subsaharienne est d'environ 7,8 %, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale de 6 % et à la moyenne de l'Asie du Sud de 4,3 %^{xiii}. Ce coût élevé est principalement dû à la liquidité ou à l'étroitesse des marchés des devises, à la concurrence limitée, aux marchés dominés par les banques, à la perception de risques élevés liés aux transferts de fonds, tels que le blanchiment d'argent, aux marchés dominés par les espèces, aux faibles volumes de flux entrants et aux faibles marges bénéficiaires. Ces défis ont pour effet de dissuader les membres de la diaspora d'utiliser les canaux informels pour envoyer de l'argent dans leur pays. Les estimations suggèrent que la réduction du coût à l'objectif de 3 % convenu dans les Objectifs de développement durable (ODD) entraînerait un supplément de 4 milliards d'USD par an en transferts de fonds de la diaspora en Afrique. Parmi les autres défis, citons les difficultés d'accès aux services formels d'envoi de fonds, les canaux informels non réglementés d'envoi de fonds, les problèmes de coordination, les lacunes dans les données sur les envois de fonds et les mécanismes inadéquats pour exploiter et gérer les envois de fonds à des fins productives au-delà de la consommation.

2.1.1 Sécurisation des transferts de fonds de la diaspora

Le rôle des transferts de fonds dans la promotion des investissements peut être renforcé par leur titrisation. La titrisation est une transaction qui implique qu'un emprunteur potentiel donne en garantie des créances futures en devises fortes à une entité à vocation spéciale qui émet la dette^{xiv}. Dans la plupart des principaux pays bénéficiaires de transferts de fonds, ces derniers ont permis de s'adapter aux chocs externes et macroéconomiques, réduisant ainsi la volatilité de la croissance (Philippines, Mexique, Pakistan, Inde). En outre, les transferts de fonds ont fourni d'autres moyens de financer les investissements (Chine, Inde, Nigéria, Égypte), augmenté l'épargne intérieure et amélioré l'intermédiation financière (Bangladesh, Pakistan, Philippines). Compte tenu de la stabilité et de la prévisibilité des flux de transferts de fonds vers les pays africains, les gouvernements peuvent mettre en gage les futurs transferts de fonds pour garantir des prêts auprès de sources internationales. Cependant, la titrisation des transferts de fonds est encore récente en Afrique, et peu de transactions ont été mises en œuvre à l'échelle du continent. Par exemple, grâce à la facilitation de l'AFREXIM Bank, le Ghana a emprunté environ 40 millions d'USD pour sa banque de développement, le prêt étant garanti par les créances des

transferts de fonds de Western Union. De même, au Nigéria, l'AFREXIM Bank a facilité un prêt de 50 millions d'USD contre le flux de transferts de fonds par MoneyGram^{xv}.

2.1.2 Obligations de la diaspora

Les obligations de la diaspora sont de plus en plus populaires dans le financement du développement. Les obligations de la diaspora sont des instruments de dette émis par un pays souverain d'origine pour lever des fonds en les plaçant auprès de sa population de la diaspora au lieu d'emprunter sur le marché international des capitaux ou auprès d'autres prêteurs. Les obligations de la diaspora offrent un grand potentiel pour lever des fonds pour le développement. Leur coût est généralement plus faible, car les investisseurs sont davantage motivés par le zèle patriotique de contribuer au développement de leur pays d'origine que par de purs motifs de profit. Par exemple, en 2017, le gouvernement nigérian a émis avec succès une obligation de la diaspora pour lever 300 millions d'USD, qui a été sursouscrite de 130 %. Certains pays hors d'Afrique, dont Israël, le Sri Lanka, l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan, le Liban et les Philippines, ont émis plusieurs séries d'obligations de la diaspora et ont réussi à lever des fonds pour le développement. Cependant, quelques pays africains, dont l'Égypte, le Kenya, l'Éthiopie et le Ghana, ont émis des obligations de la diaspora avec un succès limité. Parmi les facteurs expliquant ce succès limité, citons le coût élevé des transferts de fonds, la perception du risque souverain et du risque de change, la capacité à faire face aux exigences techniques ou bureaucratiques de la promotion des obligations de la diaspora à l'étranger, et l'approfondissement financier de l'économie du pays bénéficiaire.

2.2 Diaspora et promotion du commerce

La diaspora peut potentiellement jouer un rôle important dans la promotion du commerce. Tout d'abord, elles peuvent accroître la disponibilité d'informations essentielles sur le marché pour le commerce en aidant les exportateurs des pays d'origine à trouver des acheteurs, à améliorer leur connaissance du marché et à se conformer aux exigences gouvernementales et aux normes du marché. Ils peuvent également faciliter le commerce et les investissements bilatéraux entre les pays d'accueil et les pays d'origine, car ils peuvent contribuer à surmonter les asymétries d'information et autres imperfections du marché et aider les producteurs de biens de consommation à trouver des distributeurs appropriés^{xvi}. En outre, le fait d'utiliser la même langue ou un contexte culturel similaire peut faciliter la communication et permettre de mieux comprendre les documents de transport, les procédures et les réglementations.

Les membres de la diaspora peuvent également investir directement dans leur pays d'origine ou de résidence, contribuant ainsi à promouvoir le développement des entreprises, la création d'emplois, la concurrence, l'innovation et les réseaux d'entreprises. Les estimations de la Banque mondiale en 2015 suggèrent que la diaspora africaine détient environ 50 milliards d'USD d'investissements dans leurs pays de résidence^{xii}. Pour exploiter cette fenêtre d'opportunités, les gouvernements doivent créer des environnements commerciaux favorables avec des politiques et des réglementations appropriées. Par exemple, l'Éthiopie a offert à ses membres de la diaspora les mêmes avantages et droits qu'aux investisseurs nationaux en délivrant des cartes jaunes (les cartes d'identité d'origine éthiopienne). En outre, elle a introduit des incitations à l'investissement pour ses membres de la diaspora, telles que des exonérations de droits de douane sur les marchandises importées et des tarifs aériens réduits pour les acteurs du

développement et les entrepreneurs de la diaspora ^{xii}. D'autres pays africains, dont le Ghana, la Gambie, le Maroc et le Sénégal, ont mis en place des incitations différentes de celles accordées aux IDE pour les investisseurs de la diaspora, notamment des allègements fiscaux, des subventions, des cofinancements et des garanties de prêt. Le Nigéria a créé des commissions de la diaspora pour répondre aux besoins de la diaspora du pays. Les membres de la diaspora peuvent également accroître les flux d'investissement dans les pays d'origine en promouvant les investissements des pays de résidence, car ils possèdent des informations importantes susceptibles d'aider à repérer les occasions d'investissement et à faciliter le respect des exigences réglementaires. Les compétences linguistiques et la similitude des contextes culturels contribuent également fortement à la rentabilité des investissements dans des pays inconnus. Les investisseurs peuvent en outre améliorer leur rentabilité en tirant parti de l'expertise d'un membre de la diaspora. En outre, les membres de la diaspora peuvent être plus disposés que d'autres investisseurs à prendre des risques dans leur pays d'origine, car ils sont mieux placés pour évaluer les possibilités d'investissement et possèdent des contacts pour faciliter ce processus.

2.3 Recherche, innovation, connaissances et échange de technologie

La diaspora est de plus en plus considérée comme une ressource pour l'échange efficace de connaissances et de technologies, y compris le développement des capacités dans les pays d'origine. Dans le cadre du transfert de connaissances, il est reconnu que la confiance et la culture sont des éléments essentiels. Les différences de croyances, de valeurs et de pratiques entre les cédants et les cessionnaires peuvent créer des obstacles au transfert de connaissances, à moins qu'elles ne soient identifiées et harmonisées^{xvii}. Ainsi, la diaspora peut jouer un rôle unique dans le transfert de connaissances et le co-développement des capacités dans leur pays d'origine, où ils connaissent bien les contextes locaux et où leurs collègues leur font confiance plus rapidement. En outre, un nombre croissant de recherches suggère que la diaspora qualifiée et les réseaux de pays à l'étranger constituent un important vivier de connaissances. Ils peuvent contribuer au renforcement des capacités grâce aux organisations de la diaspora dans l'État d'accueil, aux politiques et programmes d'engagement de la diaspora au niveau de l'État et aux programmes établis par les organisations internationales.

2.4 Circulation des cerveaux

On considère de plus en plus que les migrants de retour au pays peuvent rapporter de nouvelles connaissances, compétences, savoir-faire et connexions. Des études récentes soulignent la présence d'importantes externalités de diaspora dans le transfert de connaissances et de technologies, dans la diffusion de valeurs démocratiques et de normes sociales et culturelles et dans l'amélioration des institutions politiques dans les pays d'origine^{xviii xix}. Le flux triangulaire de talents humains pourrait donc déboucher sur une situation gagnant-gagnant, puisque les pays d'accueil et d'origine bénéficient simultanément du même vivier de talents humains. Une telle circulation des compétences pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux pays africains à l'heure de la mondialisation inéluctable. L'encouragement de la « mobilité circulaire », ou migration à court terme par certains pays du Nord, permet aux étrangers de travailler et de se spécialiser dans leur métier pendant quelques années avant de retourner dans leur pays d'origine, encourageant ainsi la circulation des cerveaux, ce qui pourrait favoriser le développement durable. Les migrants qui retournent dans leur pays d'origine auront acquis des ressources

financières, une expérience professionnelle et des capacités spécifiques à l'étranger, qu'ils pourront déployer dans leur économie d'origine et devenir des moteurs de l'innovation, de l'emploi et de la croissance économique^{xx}.

3. OBJECTIFS

Le dialogue sur les politiques de la G-CoP vise à réunir des experts mondiaux certifiés, des institutions mondiales et des experts africains afin de discuter de politiques, de stratégies et d'instruments applicables pour mettre la diaspora africaine au service de la croissance inclusive et du développement durable. Ce sera également l'occasion pour la Banque d'ouvrir un canal de dialogue direct avec la diaspora africaine sur la meilleure façon de collaborer pour apporter des solutions durables aux défis du développement sur le continent. Plus précisément, le dialogue s'attachera à répondre aux questions suivantes :

1. Que faut-il faire pour que les transferts de fonds servent au développement de l'Afrique ?
2. Que pourraient faire les gouvernements africains pour mieux canaliser les transferts de fonds vers des investissements productifs, des projets de développement et optimiser leur impact sur le développement ? Quel est le rôle des émissions d'obligations de la diaspora à cet égard ?
3. Comment faire des obligations de la diaspora un véhicule d'investissement privilégié pour les projets de développement africains ? Comment la diaspora peut-elle être engagée de manière significative dans des relations mutuellement bénéfiques avec son pays d'origine, au-delà des simples appels au patriotisme ?
4. Quelles politiques peuvent être mises en place pour promouvoir le commerce et les investissements des diasporas ?
5. Quelles politiques, stratégies et incitations devraient être mises en place pour offrir des opportunités de circulation des cerveaux afin d'inverser les impacts négatifs de la migration sur les économies africaines ?
6. Comment l'Afrique peut-elle tirer parti de sa diaspora pour améliorer la mobilité des talents, le partage des connaissances et des technologies, et les transferts de fonds liés aux projets de développement ?
7. Quelles mesures incitatives sont nécessaires pour récompenser de manière appropriée l'investissement dans la formation du capital humain fourni par les pays d'origine aux migrants hautement qualifiés ?
8. Quelles stratégies et quel cadre institutionnel les gouvernements africains devraient-ils mettre en place pour institutionnaliser le dialogue et l'engagement avec la diaspora africaine ?
9. Quelles solutions politiques les gouvernements africains devraient-ils mettre en place pour intégrer la diaspora afin de faciliter et de promouvoir les investissements

productifs et durables de la diaspora en Afrique ? Comment les pays peuvent-ils tirer parti de la diaspora pour créer des entreprises locales et créer des emplois en Afrique ?

10. Quel est le rôle des institutions multilatérales de développement, par exemple la Banque africaine de développement, dans la collaboration avec la diaspora par le biais du commerce et de l'investissement, du financement de projets de développement et de transferts techniques, afin de garantir que les transferts de fonds servent au développement de l'Afrique ?

4. MISE EN ŒUVRE

Le dialogue sur les politiques sera organisé dans le cadre de la Communauté de pratique mondiale (G-CoP) sur les réponses politiques à apporter pour mieux reconstruire l'Afrique de l'après COVID-19. L'Institut a contacté des institutions partenaires, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), les États membres de l'Union africaine et les principales organisations et réseaux de la diaspora sur tous les continents, y compris l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Australie, l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Antarctique, afin de collaborer au dialogue et de coproduire des produits de connaissance pertinents pour les politiques, avec des solutions tangibles et applicables. Toutes les contributions individuelles au dialogue seront traitées selon les règles de Chatham House.

Le dialogue débutera par une session plénière le 1er décembre 2022, avec les discours de S.E. Dr Akinwumi Adesina, Président du Groupe de la Banque africaine de développement et de S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, suivis d'un dialogue de haut niveau entre les leaders mondiaux. Par la suite, des séances en petits groupes seront consacrées à des domaines thématiques clés, notamment la sécurisation des envois de fonds, les obligations des diasporas, la promotion du commerce et des investissements, le renforcement des capacités, l'échange de connaissances et de technologies, et la circulation des cerveaux. Les questions critiques décrites dans la note conceptuelle guideront le dialogue afin d'identifier des actions tangibles et réalisables sur la façon de tirer parti de la diaspora africaine pour un développement inclusif et durable en Afrique.

Les institutions collaboratrices organiseront une réunion en personne de la diaspora africaine dans leur ville à la même date et heure que l'événement. Toutes les réunions physiques dans les différentes villes et institutions partenaires dans les différents pays seront retransmises en direct par la Banque africaine de développement à son siège à Abidjan (Côte d'Ivoire) et par la Commission de l'Union africaine à son siège à Addis-Abeba (Éthiopie), respectivement.

Le dialogue débouchera sur des notes d'orientation synthétisant les principaux piliers stratégiques des actions et des instruments essentiels à l'engagement de la Banque auprès de la diaspora africaine et les réponses politiques des pays membres régionaux de la Banque à la diaspora africaine pour accélérer la croissance inclusive, le développement durable et l'Agenda 2063 en Afrique.

5. PARTICIPATION

La participation au dialogue sur les politiques de la G-CoP est ouverte à tous les délégués inscrits d'Afrique et du monde entier. En outre, un groupe sélectionné d'institutions d'ancrage, d'experts mondiaux et de praticiens seront invités en tant qu'animateurs de discussion/initiateurs de conversation et participants au dialogue. Les animateurs de la discussion fourniront un bref document de réflexion sur chaque question avant le dialogue et feront une introduction de 5 minutes pour lancer la conversation.

Le dialogue sur les politiques sera organisé sous une forme hybride. Des réunions physiques seront organisées à Abidjan (Côte d'Ivoire) par le Groupe de la Banque africaine de développement, à Addis-Abeba par la Commission de l'Union africaine et dans plusieurs villes du monde par les institutions partenaires (États-Unis, Australie, Royaume-Uni, Japon, etc.), toutes ces réunions étant retransmises en direct à Abidjan pour permettre un dialogue unifié le même jour. Tous les participants des secteurs public et privé, du milieu universitaire, de la société civile, des jeunes et des femmes sont encouragés à s'inscrire à l'événement.



Si vous voulez participer au dialogue sur les politiques de la G-CoP, avec pour thème « *Un développement sans frontières : Tirer parti de la diaspora africaine pour un développement inclusif et durable en Afrique* », veuillez [cliquer ici](#) pour vous inscrire. Vous pouvez également vous inscrire depuis votre téléphone intelligent ou votre tablette en balayant le code QR

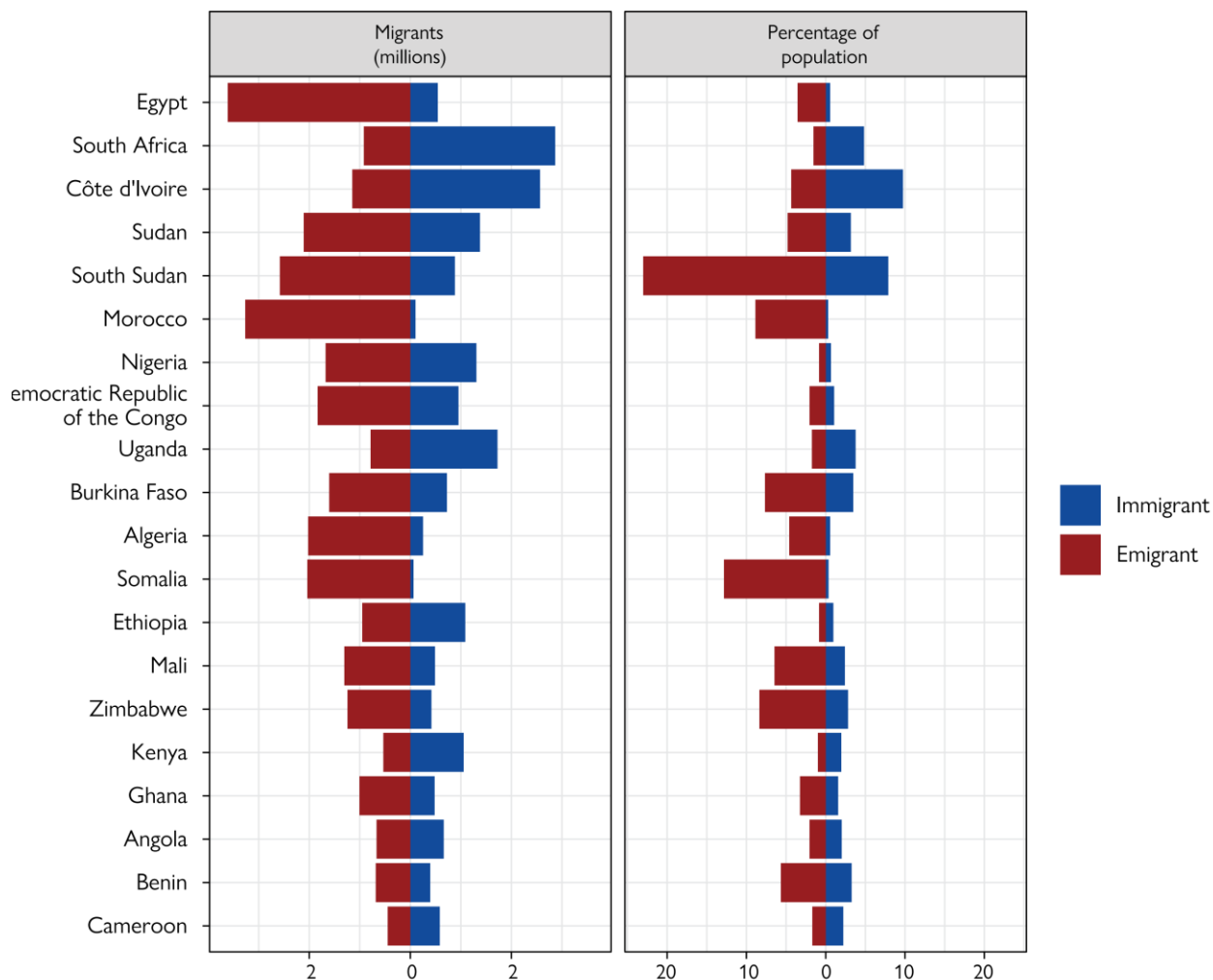
RSVP : By email sent to adigcop@afdb.org

Professeur Kevin Chika Urama, FASA,

Économiste en chef par intérim/V.-P. pour le Complexe de gouvernance économique et de gestion des connaissances et Directeur principal, Institut africain de développement.
Groupe de la Banque africaine de développement.

Site Web : www.afdb.org

Annexe 1 : Les 20 premiers pays d'immigration africains, 2020^{xxi}



Source: Rapport sur les migrations dans le monde, 2022

Références

- i Union africaine, Cadre de politique de migration révisée pour l'Afrique (2018-2027), consulté au : https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/32718-wd-english_revised_au_migration_policy_framework_for_africa.pdf
- ii Organisation internationale pour les migrations, Rapport sur les migrations mondiales, 2022
- iii Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de la population. Mai 2015. Faits sur la population : Tendances démographiques des jeunes et développement durable.
- iv Adegoke, Yinka 2017. « Le continent le plus jeune continuera d'être dirigé par ses dirigeants les plus âgés ». Quartz Africa décembre 2027. <https://qz.com/africa/1162490/the-youngest-continent-keeps-on-being-run-by-the-oldest-leads/>.
- v Banque africaine de développement. 2016. Des emplois pour les jeunes en Afrique — Catalyser les opportunités pour les jeunes en Afrique https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Images/high_5s/Job_youth_Africa_Job_youth_Africa.pdf
- vi Groupe de la Banque africaine de développement, 2020 : Matrice des choix de politiques. Dans : Construire des systèmes de santé résilients : Politiques pour des systèmes de santé inclusifs dans l'Afrique de l'après COVID-19. Contributions de la Communauté de pratique mondiale de l'Institut africain de développement sur les stratégies de riposte à la COVID-19 en Afrique [Urama, K.C ; Ogunleye, E.K ; Wabiri, N ; Phiri M(eds.)]. Groupe de la Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire
- vii Fondation Mo Ibrahim, 2018
- viii Cadre du plan de développement des capacités de l'Union africaine
- ix Perspectives économiques en Afrique, 2022
- x Knomad, Banque mondiale, mai 2022
- xi Banque mondiale, 2006.
- xii Rapport 2020 sur la migration en Afrique, Office international des migrations, Addis-Abeba.
- xiii Banque mondiale, Migration and Development Brief 36, mai 2022.
- xiv Abebe Shimeles, "Diaspora Bonds and Securitization of Remittances for Africa's Development", AfDB Africa Economic Brief, Vol.1, n° 7, décembre 2010. www.afdb.org
- xv Ibid
- xvi Light, Ivan, M. Zhou et R. Kim. 2002. "Transnationalism and American Exports in an English-Speaking World". International Migration Review 36 (3): 702-25.
- xvii Narteh, B. (2008). "Knowledge transfer in developed- developing country interfirm collaborations: a conceptual framework." Journal of Knowledge Management 12(1): 78-91
- xviii Agrawal, A., Kapur, D., McHale, J., Oettl, A., (2011). Brain drains or brain bank ? The impact of skilled emigration on poor-country innovation ". Journal of Urban Economics 69, 43-55.
- xix Docquier, F., Lodigiani, E., Rapoport, H., & Schiff, M. (2016). Émigration et démocratie. Journal of Development Economics, 120, 209-223.
- xx Sonia P. et Dilip R (eds), 2011, "Diaspora for Development in Africa", La Banque mondiale, Washington D.C.
- xxi Rapport sur les migrations dans le monde, 2022